



LETTRE D'INFORMATION

Lettre d'information – 1^{re} édition janvier 2019

Nous nous engageons pour vous!

L'Association des Groupements de pharmacies indépendantes (AGPI) entend à l'avenir informer ses groupements sur ses activités et les développements dans le domaine de la santé notamment par cette lettre d'information. Vous avez entre les mains la première édition. Merci de votre intérêt et bonne lecture!

L'AGPI s'engage pour les aspects entrepreneuriaux des pharmaciens indépendants et pour leur avenir économique ainsi que pour une orientation efficace et la promotion de ces partenaires et acteurs essentiels de la santé publique.

Fondée en septembre 2015, l'AGPI réunit actuellement environ 540 pharmacies. Direct Care AG, Fortis Concept AG, PharmaRomandie, Pharmapower, Rotpunkt Apotheken ainsi que TopPharm Genossenschaft en font partie. D'autres membres sont IFAK et PharmaFocus SA.

L'AGPI est membre collectif de la Société des Pharmaciens Suisses pharmaSuisse et elle coopère également avec l'association Swiss Young Pharmacists Group.

Il est déjà passé minuit moins cinq!

Les procédures de consultation du Conseil fédéral concernant la modification de la part relative à la distribution et l'introduction d'un système de prix de référence ont été closes au milieu du mois de décembre 2018. Les nouvelles réglementations prévues par la Confédération auraient des conséquences négatives considérables pour les pharmaciens en provoquant des baisses massives des chiffres d'affaires. De concert avec pharmaSuisse, l'AGPI s'engage contre de nouvelles coupes dans le revenu des pharmaciens indépendants.

Menaces à plusieurs niveaux

Les activités actuelles et prévues de la Confédération dans le secteur des médicaments menacent le revenu des pharmaciens à plusieurs niveaux.

1. Les prix d'usine continuent de baisser

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) examine chaque année un tiers des médicaments figurant sur la liste des spécialités (LS) pour vérifier s'ils répondent toujours aux conditions d'admission. Le plus souvent, les prix sont abaissés à cette occasion à la suite de comparaison avec les prix étrangers et de recoupements thérapeutiques. Durant la seule année 2018, des baisses de prix d'un montant total de 225 millions de francs ont été imposées. Cette intervention réduit d'environ 41 millions de francs par an les revenus annuels des canaux de distribution, soit des pharmacies, des médecins dispensateurs et des hôpitaux. D'autres baisses suivront ces prochaines années, de sorte que le revenu des pharmaciens continuera de diminuer.

Le Conseil fédéral entend imposer de surcroît un système de prix de référence, respectivement de montant fixe pour les génériques. La procédure de consultation ouverte à ce propos s'est terminée à la mi-décembre 2018. En plus d'un alourdissement de la bureaucratie et d'une mise en péril supplémentaire de la sécurité de l'approvisionnement, cette modification provoquerait des pertes de revenu considérables pour les pharmaciens.

L'AGPI se bat énergiquement contre l'introduction d'un système de prix de référence. Nous planifions les actions lorsque le rapport sur la procédure de consultation et la marche à suivre du Conseil fédéral seront connus.

NOUVELLES BRÈVES

pharmafinder – la plateforme de l'AGPI

L'AGPI a mis en place pharmafinder, la plateforme pour la vente et l'achat de pharmacies indépendantes.

Songez-vous à vendre votre pharmacie et estimez-vous important qu'elle soit toujours gérée par un pharmacien / une pharmacienne indépendant/e?

Souhaitez-vous acheter une pharmacie et la gérer comme pharmacien / pharmacienne indépendant/e?

Alors adressez-vous à notre secrétariat.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur www.pharmafinder.ch.

Notre deuxième projet: coordination des soins et de l'accompagnement de personnes âgées

Les pharmacies sont un important "guichet social". L'AGPI a mis sur pied un projet pour renforcer le rôle des pharmacies dans l'accompagnement de personnes âgées. Le but est non seulement d'accroître la qualité de vie des personnes âgées, mais aussi d'empêcher ou de retarder leur entrée dans un home. Ces objectifs intéressent non seulement les personnes concernées et leurs proches, mais aussi les communes, car les coûts pour les séjours en home médicalisé augmentent constamment.

A côté de recettes supplémentaires, ces activités généreront un meilleur ancrage et une interconnexion plus forte des pharmacies dans les quartiers et les communes. Le concept de cette nouvelle prestation est prêt. Il est actuellement présenté aux associations de communes dans l'idée de lancer trois à quatre projets pilotes dans la seconde moitié de 2019.

Etes-vous intéressé à ce projet?

Alors contactez notre secrétariat.

Nouveau venu dans l'équipe AGPI

Sven Leisi a rejoint l'équipe AGPI. Après son activité d'administrateur de Top-Fonds SA, il s'est engagé chez ebi-pharm SA et travaille désormais sur mandat avec l'AGPI sur le projet pharmafinder. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur le soutien d'une personne aussi expérimenté et compétente.

2. Part relative à la distribution – pressions sur les prix au lieu de véritables améliorations du système

Un projet avec deux variantes d'une nouvelle réglementation a également été présenté concernant la part relative à la distribution.

Les deux projets ne génèrent pas d'incitations réellement utiles, mais ont pour principal effet de provoquer des pertes considérables pour les pharmaciens.

L'AGPI soutient une amélioration du système d'indemnisation de la part relative à la distribution, mais cette réforme ne doit pas accroître la pression sur les coûts au point de menacer l'existence des pharmacies. L'AGPI rejette donc avec détermination le projet du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et s'engage activement auprès de la politique, des autorités et des acteurs pour un nouveau modèle plus pertinent.

3. RBB – L'issue des négociations est ouverte

Les négociations en vue d'une nouvelle convention tarifaire RBB avec les assureurs sont en cours. L'AGPI fait partie de la délégation aux négociations. L'actuelle convention (RBB IV) est en vigueur jusqu'à l'été 2019. Cependant, les négociations ne seront pas terminées jusque-là, si bien qu'il faudra mettre en place une convention de transition, respectivement prolonger la convention actuelle. L'issue des négociations est encore ouverte à l'heure actuelle.

Les contradictions de la Confédération

Jusqu'à l'automne 2016, le Conseil fédéral s'est encore prononcé clairement, dans le cadre d'un rapport, pour le renforcement de la position des pharmaciens dans les soins de base. Or, les interventions du gouvernement et de ses services provoquent une baisse constante du revenu des pharmaciens et contribuent à leur disparition, ce qui est en totale opposition avec la stratégie annoncée du Conseil fédéral.

Notre stratégie: critiques constructives suivies de propositions d'amélioration

L'AGPI est en contact avec plusieurs membres du Conseil national et du Conseil des Etats afin d'introduire dans le processus politique des alternatives valables par rapport aux mesures d'économie projetées. Nous sommes persuadés qu'une réforme est possible sans menacer l'existence des pharmacies indépendantes.

L'AGPI se bat pour défendre les intérêts des pharmaciens indépendants. Mais pour être efficaces, nous avons besoin du soutien et de la participation de la base – de votre soutien!

Nous vous tenons au courant!

Avez-vous des questions? Etes-vous intéressé aux activités de l'AGPI? Souhaitez-vous participer à nos projets? Alors veuillez-vous adresser à notre secrétariat à l'adresse ygua@bluewin.ch ou au 061 / 421 35 55. Informations également par les liens www.ygua.ch et www.pharmafinder.ch.